

Conducteur cynophile de détection d'explosifs

RNCP42181 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	344t
Formacode(s)	42854, 42005
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2029

Certificateur(s)

SNCF - Université de la Sécurité

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La densité de plus en plus importante des trafics, qu'ils soient de voyageurs ou de marchandises, nécessite d'apporter au quotidien un service de sûreté de plus en plus performant pour répondre à l'ensemble des problématiques rencontrées, particulièrement des actes de terrorisme. Tous les domaines sont impactés, l'aéroportuaire, les grands événements sportifs, les festivals, les sites sensibles (centrales nucléaires, sites industriels) et enfin la demande existe également pour les rencontres diplomatiques et politiques.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont souhaité encadrer strictement cette activité cyno-détection en la conditionnant à une double exigence de certification :

- une certification professionnelle enregistrée au RNCP,
- complétée par une certification technique délivrée par le Centre national de certification Cynodex.

À compter du 01/01/2023, la détention d'une certification professionnelle est devenue un prérequis pour s'inscrire.

Forte de son succès lors des Jeux Olympiques et Para-olympiques en 2024 mais aussi de la coupe de monde de Rugby en 2023, l'action cynophile de détection d'explosifs s'impose comme essentielle au sein du dispositif de sûreté des transports.

Le besoin en compétences est porté par plusieurs dynamiques convergentes :

- Renforcement de la menace terroriste et tensions internationales fortes, dans un contexte de multiplication des situations de suspicion (bagages abandonnés, zones à sécuriser).
- Organisation de grands événements (Rugby 2023, JOP 2024) ayant d'ailleurs mis en lumière un déficit important d'équipes cynotechniques au niveau national.
- Ouverture encadrée au secteur privé, l'État ayant décidé d'ouvrir plus largement la cynodétection d'explosifs aux entreprises de sécurité tout en encadrant strictement les conditions d'exercice et les procédures d'intervention.
- Augmentation constante du nombre d'objets délaissés dans les transports publics, en particulier le ferroviaire, avec 18 300 objets recensés en 2021 sur le réseau SNCF contre plus de 24 000 objets délaissés en 2024 qui ont provoqué retards et suppressions de plus de 14 800 trains et ont fait perdre presque 397 000 minutes soit presque 6 500 heures. La perte « évitée » par l'action des équipes cynophiles est estimée à plus de 334 00 minutes, soit plus de 5 500 heures de retard évité.

Ainsi tous les secteurs d'activités sont concernés, notamment les transports (ferroviaire, aéroportuaire, zones transmanche, ports, ...), les sites sensibles (installations nucléaires et sites industriels stratégiques, entreprises de l'eau et l'énergie, ...) ou encore le secteur de l'événementiel.

Enfin, l'État, à travers ses missions régaliennes, à l'instar de l'Armée, la Police et la Gendarmerie, emploie des

professionnels qualifiés dans la cyno-détection d'explosifs.

C'est dans ce contexte que le titre de conducteur cynophile de détection d'explosifs a répondu à ces objectifs stratégiques et se positionne dans ce paysage comme une certification ciblée sur les environnements ferroviaires et de transport public, avec un référentiel respectant le Code des transports et les procédures Cynodex.

ACTIVITÉS VISÉES

En liminaire, il est à noter que le conducteur cynophile de détection d'explosifs constitue un maillon essentiel dans ce contexte de la sûreté, il permet en effet dans un temps très rapide de lever un doute ou non sur un objet délaissé.

Les activités nécessaires pour le métier de conducteur cynophile de détection d'explosifs combinent :

- Éducation de son chien dans l'optique de constituer un binôme opérationnel, entraînement de son chien pour maintenir ses compétences en toutes circonstances et suivi sanitaire du chien pour le maintien de sa condition physique et psychologique.
- Sécurisation préventive d'une zone dans les emprises immobilières ou les véhicules de transports, recherche ou détection sur objet hors gabarit avant son introduction dans une zone sécurisée selon les procédures dédiées, restitution sur l'intervention de l'équipage au poste de sécurité et/ou service de déminage.
- Intervention (non prévisible) de l'équipage pour une recherche d'explosif après la découverte d'un objet délaissé analyse de situation et communication claire avec les postes de commandement / services de déminage, restitution sur l'intervention (non prévisible) de l'équipage au poste de sécurité, maîtrise des outils numériques utilisés pour les mains courantes et comptes rendus opérationnels.

Les conducteurs cynophiles de détection d'explosifs mènent leur chien dans la recherche et la détection d'explosifs notamment dans les transports terrestres, sur les objets délaissés, les objets hors gabarit (fret), ou encore pour la sécurisation de zones ou de véhicules.... sous la direction de leur manager. Préalablement, ils s'assurent de la capacité opérationnelle du chien, respectent les règles d'engagement de l'équipe sur intervention. Ils interviennent sur sollicitation d'un poste de commandement. Ils effectuent leurs interventions systématiquement accompagnés d'équipes opérationnelles en tenue armée (pouvant être des agents de la Sûreté Ferroviaire ou des agents de Police, Gendarmerie ou Sentinelle). Ils procèdent à l'expertise d'un environnement à l'aide de la recherche ou de la détection effectuées par le chien. Ils rendent compte de leur activité opérationnelle sous la forme d'une main courante informatisée.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les principales compétences attestées par le titre à finalité professionnelle de conducteur cynophile de détection d'explosifs se déclinent comme suit :

Bloc 1 : PRÉPARER, ENTRETENIR ET MAINTENIR LES COMPÉTENCES DE SON CHIEN

Analyser le comportement du chien confié en vue de l'éduquer et de le sociabiliser.

Donner des directives claires et des ordres précis compréhensifs et respectés par le chien, dans des environnements différents

Maîtriser son chien en toute circonstance dans un environnement ouvert au public, en application de la législation et de la réglementation cynophiles.

Assurer son entretien physique afin de garantir sa capacité à réaliser les vacations.

Maintenir la motivation du chien en vue de familiariser avec des environnements variés.

Utiliser des espaces naturels pour l'entraînement tout en veillant à ne pas perturber les écosystèmes locaux

Conduire son chien à mener une recherche d'explosif dans les différents domaines

Surveiller son comportement habituel afin de préserver son équilibre

Veiller au bon suivi vétérinaire et dispenser les soins prescrits si nécessaire pour le garder en bonne santé.

Repérer les douleurs ou tensions du chien et solliciter les professionnels compétents tels qu'un ostéopathe

S'assurer du bon état du matériel et de son adéquation à la morphologie du chien.

Choisir et utiliser des produits alimentaires et d'hygiène à faible impact environnemental compatibles avec le bien-être animal

BLOC 2 – PRÉVENIR – SÉCURISER UNE ZONE DANS L'ENVIRONNEMENT FERROVIAIRE

Recevoir et analyser les directives du donneur d'ordre afin d'assurer la recherche opérationnelle demandée.

Appréhender la zone à couvrir dans son ensemble afin d'assurer sa complète sécurisation.

Investiguer et procéder à la recherche opérationnelle et minutieuse de matières explosives, sur la zone préalablement stérilisée en suivant un itinéraire précis et exhaustif, selon un protocole défini par la loi.

S'assurer de la motivation de son chien et de la lecture que celui-ci opère et lui accorder des temps de repos en fonction de la durée de la recherche,

Observer et « lire » les réactions de son chien sur la base des points de passage, afin de sécuriser le périmètre

défini.

Effectuer si nécessaire un porté du chien lorsque le point de passage est hors de portée du chien (hauteur ou inaccessibilité)

Analyser le matériel à sécuriser indiqué sur la feuille de mission pour repérer les points d'olfaction à effectuer ,

Respecter minutieusement le chronogramme indiqué

Prioriser les interventions en fonction de l'urgence de la détection à effectuer

S'assurer de la complétude du passage du chien sur les objets hors gabarit visés par la détection

Observer et interpréter les réactions et le comportement de son chien : marquage ou non

Alerter et communiquer au plus vite auprès du poste de sécurité en cas de détection d'explosifs.

Participer à la mise en place d'un périmètre de sécurité sous l'autorité des forces de l'ordre lorsque l'objet est déclaré suspect ou dangereux

Rendre compte de la recherche d'explosifs auprès du donneur d'ordre ou du poste de Sécurité.

Utiliser les outils du donneur d'ordre pour restituer les conclusions de l'intervention et décrire ce qui a été réalisé

BLOC 3 - INTERVENIR (DE FAÇON NON PRÉVISIBLE) DE L'ÉQUIPAGE POUR UNE RECHERCHE D'EXPLOSIFS DANS L'ENVIRONNEMENT FERROVIAIRE

Recevoir par un moyen de communication les premières informations sur la base de l'enquête environnementale et procéder à leurs analyses.

Déterminer l'itinéraire à emprunter

Décider de l'équipement nécessaire pour réaliser l'intervention

Intervenir dans la zone de précaution préalablement installée. Déterminer si cette zone est suffisante et en demander un élargissement si nécessaire.

Effectuer la reconnaissance visuelle de l'objet et de son environnement en complément de l'enquête afin de permettre de décider ou non de l'engagement du chien.

Signaler la classification de l'objet au poste de sécurité

Conduire son chien sur l'objet et l'engager à faire une recherche olfactive

Observer, interpréter et analyser le comportement de son chien afin d'alerter les démineurs si nécessaire

Rapporter au donneur d'ordre la conclusion de l'analyse de la détection

Prendre si besoin une photo contextuelle de l'objet délaissé

Réaliser une main courante (compte-rendu) dans l'outil du donneur d'ordre

Blocs de compétences

RNCP42181BC01 — PRÉVENIR – SÉCURISER UNE ZONE DANS L'ENVIRONNEMENT FERROVIAIRE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Recevoir et analyser les directives du donneur d'ordre afin d'assurer la recherche opérationnelle demandée.
- Appréhender la zone à couvrir dans son ensemble afin d'assurer sa complète sécurisation.
- Investiguer et procéder à la recherche opérationnelle et minutieuse de matières explosives, sur la zone préalablement stérilisée en suivant un itinéraire précis et exhaustif, selon un protocole défini par la loi.
- S'assurer de la motivation de son chien et de la lecture que celui-ci opère et lui accorder des temps de repos en fonction de la durée de la recherche,
- Observer et « lire » les réactions de son chien sur la base des points de passage, afin de sécuriser le périmètre défini.
- Effectuer si nécessaire un porté du chien lorsque le point de passage est hors de portée du chien (hauteur ou inaccessibilité)
- Analyser le matériel à sécuriser indiqué sur la feuille de mission pour repérer les points d'olfaction à effectuer ,
- Respecter minutieusement le chronogramme indiqué
- Prioriser les interventions en fonction de l'urgence de la détection à effectuer
- S'assurer de la complétude du passage du chien sur les objets hors gabarit visés par la détection
- Observer et interpréter les réactions et le comportement de son chien : marquage ou non
- Alerter et communiquer au plus vite auprès du poste de sécurité en cas de détection d'explosifs.
- Participer à la mise en place d'un périmètre de sécurité sous l'autorité des forces de l'ordre lorsque l'objet est déclaré suspect ou dangereux
- Rendre compte de la recherche d'explosifs auprès du donneur d'ordre ou du poste de Sécurité.
- Utiliser les outils du donneur d'ordre pour restituer les conclusions de l'intervention et décrire ce qui a été réalisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation dans un circuit pré-établi correspondant à l'environnement dans le lequel il est susceptible d'évoluer : exemple voiture de train
- Épreuve théorique sur la procédure
- Vérification des connaissances théoriques (questions réponses ouvertes + cas pratiques)

RNCP42181BC02 — PRÉPARER, ENTRETENIR ET MAINTENIR LES COMPÉTENCES DE SON CHIEN

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser le comportement du chien confié en vue de l'éduquer et de le sociabiliser.
- Donner des directives claires et des ordres précis compréhensifs et respectés par le chien, dans des environnements différents
- Maîtriser son chien en toute circonstance dans un environnement ouvert au public, en application de la législation et de la réglementation cynophiles.
- Assurer son entretien physique afin de garantir sa capacité à réaliser les vacances.
- Maintenir la motivation du chien en vue de familiariser avec des environnements variés.
- Utiliser des espaces naturels pour l'entraînement tout en veillant à ne pas perturber les écosystèmes locaux
- Conduire son chien à mener une recherche d'explosif dans les différents domaines
- Surveiller son comportement habituel afin de préserver son équilibre
- Veiller au bon suivi vétérinaire et dispenser les soins prescrits si nécessaire pour le garder en bonne santé.
- Repérer les douleurs ou tensions du chien et solliciter les professionnels compétents tels qu'un ostéopathe
- S'assurer du bon état du matériel et de son adéquation à la morphologie du chien.
- Choisir et utiliser des produits alimentaires et d'hygiène à faible impact environnemental compatibles avec le bien-être animal

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation reconstituée sur le terrain d'obéissance du centre de formation cynophile.
- Mises en situation reconstituées dans le cadre de cas pratiques en action au centre de formation canin (réalisation d'un parcours canin, exercice de motivation, recherche explosifs dans un environnement varié sur Boîtes Mémo, valises, véhicules et locaux).
- Évaluation écrite (questions ouvertes en temps limité + QCM en temps limité y compris sur les écosystèmes)

RNCP42181BC03 — BLOC 3 - INTERVENIR (DE FAÇON NON PRÉVISIBLE) DE L'ÉQUIPAGE POUR UNE RECHERCHE D'EXPLOSIFS DANS L'ENVIRONNEMENT FERROVIAIRE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Recevoir par un moyen de communication les premières informations sur la base de l'enquête environnementale et procéder à leurs analyses.
- Déterminer l'itinéraire à emprunter
- Décider de l'équipement nécessaire pour réaliser l'intervention
- Intervenir dans la zone de précaution préalablement installée. Déterminer si cette zone est suffisante et en demander un élargissement si nécessaire.
- Effectuer la reconnaissance visuelle de l'objet et de son environnement en complément de l'enquête afin de permettre de décider ou non de l'engagement du chien.
- Signaler la classification de l'objet au poste de sécurité
- Conduire son chien sur l'objet et l'engager à faire une recherche olfactive
- Observer, interpréter et analyser le comportement de son chien afin d'alerter les démineurs si nécessaire
- Rapporter au donneur d'ordre la conclusion de l'analyse de la détection
- Prendre si besoin une photo contextuelle de l'objet délaissé
- Réaliser une main courante (compte-rendu) dans l'outil du donneur d'ordre

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation dans un circuit tiré au sort
- Épreuve sur la mémorisation olfactive des matières explosives
- Rédaction d'un compte-rendu

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans le cadre légal de son exercice, le titulaire du titre à finalité professionnelle de conducteur cynophile de détection d'explosifs peut exercer dans de nombreux secteurs, dont par exemple :

- Entreprises ferroviaires
- Gestionnaires d'infrastructure
- Entreprises de sécurité et de gardiennage
- Police
- Gendarmerie
- Armée
- Gestionnaire d'infrastructure aéroportuaire
- CEA
- Centrales nucléaires
- EDF
- Secteurs événementiels (parc d'attraction, stade, palace, ...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut notamment exercer les types d'emploi suivants :

- Conducteur cynophile de détection d'explosifs,
- Agent de cyno détection,
- Agent de sûreté cynotechnique,
- Maître-chien en cyno détection d'explosifs,
- ...

L'activité s'exerce, en tenue d'uniforme, voire en tenue civile, en horaires décalés, de jour comme de nuit, tous les jours de la semaine et les jours fériés, en équipe constituée, sous la responsabilité d'un manager.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le cadrage légal de l'exercice de l'activité des conducteurs cynophiles de détection d'explosifs du service interne de sûreté de SNCF relève de l'article R.1632-19 et suivants du code des transports :

« Les équipes cynotechniques interviennent exclusivement selon des procédures fixées par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé des transports, décrivant les étapes du traitement d'un objet délaissé et de la sécurisation d'une zone, les règles de sécurité ainsi que, le cas échéant, les modalités d'alerte et de coordination avec les autres personnes concernées, notamment avec les services de police, les unités de gendarmerie et les services mentionnés à l'article R. 733-1 du code de la sécurité intérieure. La procédure relative à l'intervention pour le traitement des objets délaissés décrit, en outre, les mesures que l'opérateur met impérativement en oeuvre pour préparer le recours à l'équipe cynotechnique, notamment les mesures de sécurité destinées à assurer la protection du public présent sur les lieux ainsi que la réalisation d'une enquête visant à déterminer que l'environnement à proximité du lieu de dépose du bagage ne comporte aucun élément suspect. La procédure relative à l'intervention dans le cadre de la sécurisation d'une zone prévoit que l'intervention ne peut se tenir en présence du public. Dans tous les cas, ces procédures s'appliquent de manière à ce que l'équipe cynotechnique n'intervienne jamais seule. »

Le décret 2021-1590 du 7 décembre 2021 a créé un service à compétence nationale dénommé "centre national de certification en cyno-détection des explosif (CYNODEX)".

L'Arrêté du 21 décembre 2022 portant organisation de la certification technique des équipes cynotechniques intervenant dans les services de transport public de personnes prévoit à l'article R.1632-2 du code des transports que "Pour pouvoir exercer les missions mentionnées à l'article L. 1632-3

, les agents mentionnés à l'article R. 1632-1 doivent détenir cumulativement :

- 1° Une certification professionnelle se rapportant à l'activité exercée, enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles, ou un certificat de qualification professionnelle élaboré par la branche professionnelle de l'activité concernée et agréé par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé des transports, satisfaisant aux conditions prévues à la sous-section 2 ou une carte professionnelle autorisant l'exercice de la mission mentionnée à l'article L. 613-7-1 A du code de la sécurité intérieure ;
- 2° Une certification technique délivrée par le ministre de l'intérieur dans les conditions déterminées à la sous-section 4."

Par ailleurs, ce métier de la sûreté cynodétection dans les transports publics de voyageurs est encadré par l'Arrêté du 29 mars 2022 portant cahier des charges applicable à la formation initiale des équipes cynotechniques intervenant dans les services de transport public de personnes.

Extraits :

Art. 1er. – Les équipes cynotechniques mentionnées à l'article R. 1632-1 du code des transports respectent les procédures d'intervention fixées en annexe. La procédure relative à l'intervention pour le traitement des objets délaissés est fixée à l'annexe 1. La procédure relative à l'intervention pour introduction dans une zone sécurisée d'un objet hors gabarit est fixée à l'annexe 2. La procédure relative à l'intervention dans le cadre de la sécurisation d'une zone est fixée à l'annexe 3.

Art. 3. – Le maître-chien est seul à même de déterminer à tout moment si la condition de son chien est compatible avec l'exécution d'une intervention. Il s'assure, sur toute la durée d'une vacation, du bien-être et du maintien en bonnes conditions physique et psychologique de son chien en lui ménageant ponctuellement, en dehors des interventions mentionnées à l'article R. 1632-19 du code des transports, des périodes de repos et des activités qui peuvent comprendre :

- des déambulations, y compris dans les zones publiques des gares et stations et dans les véhicules, dans des conditions propices au repos ;
- des tests, des entraînements physiques et olfactifs et des jeux. Le temps de repos mentionné à l'article R. 1632-18 du code des transports est de dix heures consécutives par périodes de vingt-quatre heures.

Le comité stratégique du CNC CYNODEX a décidé d'élargir le nombre de matières explosives évaluées durant l'épreuve de mémorisation de la certification technique CYNODEX.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pré requis pour intégrer une formation :

- Avoir 18 ans révolus
- Toutes certifications professionnelles de niveau 3

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pré requis pour suivre une VAE :

- Avoir 18 ans révolus
- Disposer d'une expérience en lien direct avec le domaine cynotechnique

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- Un membre de l'encadrement de la plate-forme (réfèrent national cynophile)

- Un éducateur canin n'ayant pas participé à la formation
- Un professionnel cyno externe (Police, Armée, Gendarmerie, société de sécurité privée...)
- Un conducteur cynophile de détection d'explosifs

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2029
Date de dernière délivrance possible	30/04/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	4	0	100 %	—
2024	10	0	100 %	—
2023	11	11	100 %	91 %
2022	4	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP37615

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42181/>